



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2024-087

PUBLIÉ LE 9 FÉVRIER 2024

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Délégation à la Coordination des Politiques d Achat

75-2024-02-07-00008 - Arrêté portant désignation des rapporteurs à la Commission des Contrats Publics (CCP) (1 page)

Page 3

Préfecture de Police / Cabinet

75-2024-02-09-00001 - Arrêté n° 2024-00160 accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement (1 page)

Page 5

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2024-02-07-00008

Arrêté portant désignation des rapporteurs à la
Commission des Contrats Publics (CCP)

ARRÊTÉ – 2024

Portant désignation des rapporteurs à la Commission des Contrats Publics (CCP).

La Présidente de la Commission des Contrats Publics de l'AP-HP,

Vu le règlement intérieur de l'AP-HP et notamment son annexe 15 relative à la Commission des Contrats publics,

Vu l'arrêté directeur n° 2011306-0002 du 2 novembre 2011 portant création de la Commission des Contrats Publics,

Vu l'arrêté directeur n°75-2023-10-20-00014 du 20 décembre 2023 portant désignation du président et de la vice-présidente de la Commission des contrats publics,

Sur proposition du Directeur Général,

Arrête :

Article 1er : sont désignés rapporteurs auprès de la Commission des Contrats Publics, pour une durée de trois ans :

- Monsieur Alain BENARD, directeur général adjoint des services d'une communauté de communes,
- Monsieur Régis COURROY, responsable d'un service achat - foncier,
- Madame Sylvie DE CERTEAU, consultante et formateur indépendant,
- Monsieur Hervé HORIOT, colonel, adjoint au sous-directeur de la cohérence physico-financière,
- Monsieur Guy LÉBOUVIER, pharmacien hospitalier honoraire,

Article 2 : la Délégation au Pilotage de la Dépense et des Achats est chargée de l'application du présent arrêté.

Article 3 : l'arrêté n°75-2021-02-10-004 est abrogé.

Fait à Paris, le 7 février 2024

SIGNÉ

Irène FOGLIERINI

Préfecture de Police

75-2024-02-09-00001

Arrêté n° 2024-00160 accordant des
récompenses pour actes de courage et de
dévouement

Paris, le 9 Février 2024

ARRETE N° 2024-00160

Accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement

LE PREFET DE POLICE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

Vu le décret n°70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

A R R E T E

Article 1^{er}

La Médaille de bronze pour actes de courage et de dévouement est décernée à **M. Jérôme MARY**, né le 2 février 1978 à Dieppe (Seine-Maritime).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au « Recueil des actes administratifs de la Préfecture de Police ».

Laurent NUÑEZ